

## Qu'est-ce que le PAS ?

Le PAS, Projet d'Aménagement Stratégique, constitue la clé de voûte du SCoT. Il définit la stratégie des politiques publiques d'aménagement du territoire d'ici 2040. Cette stratégie découle des enjeux qui ont été identifiés dans le diagnostic du territoire.

### Deux grands défis pour construire un projet de territoire

Une croissance démographique sur les 18 communes de la Vallée d'Ossau pour conserver des centres-bourgs attractifs et qui respecte les équilibres de l'armature urbaine basée sur 2 polarités principales, des polarités intermédiaires et des communes rurales.

Un développement qui répond aux enjeux de transitions écologiques et climatiques, de préservation des ressources naturelles et agricoles et qui met en valeur les paysages et le cadre de vie ossalois.

### 5 AXES POUR RÉPONDRE À CES DEUX GRANDS DÉFIS



AXE  
**1**

**Organiser le développement de la Vallée d'Ossau grâce aux spécificités et aux complémentarités de ses deux bassins de vie et des polarités.**

- Conforter l'armature urbaine et les complémentarités entre les communes.
- Maintenir un niveau de services et d'équipements qui puisse répondre à tous les ménages.
- Développer, pour les déplacements quotidiens, des solutions de mobilité durable face aux enjeux spécifiques d'un territoire de montagne.

**Relancer la dynamique démographique grâce à une politique habitat forte, tout en assurant une modération de la consommation de l'espace.**

- Inverser la tendance démographique par un accueil de 700 à 900 nouveaux habitants en 20 ans.
- Relancer la dynamique démographique sur la totalité des 18 communes.
- Mettre en place une politique habitat différenciée sur les deux bassins de vie.
- Inscrire la création et la mobilisation de logements dans une trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » et d'une gestion économe de l'espace.



AXE  
**2**

**Affirmer la stratégie économique du territoire, basée sur l'industrie, l'agriculture, le tourisme et la filière bois.**

- Revitaliser les centres-bourgs en y maintenant et développant les activités artisanales et commerciales (mixité fonctionnelle) et les services à la personne.
- Développer les zones d'activités économiques dans un contexte de limitation de l'artificialisation.
- Affirmer la vocation agropastorale de la vallée d'Ossau.
- Développer la filière bois.
- Asseoir la stratégie touristique basée sur le 4 saisons, et en lien avec l'identité du territoire (activités pleine nature, culture locale, pastoralisme, gastronomie).



AXE  
**3**

**Valoriser le paysage Ossalois et ses composantes comme des atouts majeurs du cadre de vie et de l'identité du territoire.**

- Affirmer la vocation agro-pastorale des paysages ossalois et des constructions qu'ils accueillent.
- Maintenir et restaurer l'identité ossaloise des centres-bourgs : espaces publics, patrimoine vernaculaire, formes urbaines, etc...
- Mettre en valeur et préserver les sites emblématiques remarquables du territoire tout en y maintenant l'offre touristique.
- Assurer l'intégration paysagère des nouvelles constructions en cohérence avec l'identité ossaloise et les contraintes topographiques.



AXE  
**4**

**Assurer le développement du territoire en préservant ses ressources naturelles et agricoles, en prenant en compte les risques et les nuisances, en favorisant le recours aux énergies renouvelables, en adaptant l'aménagement urbain au changement climatique.**

- Conserver voire restaurer la trame verte et bleue du territoire.
- Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.
- Prendre en compte les risques et nuisances présents sur le territoire.
- Développer les Energies Renouvelables.
- Adapter l'aménagement urbain au changement climatique.



AXE  
**5**